Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260506-CC_2026_05_N88-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des [illegible]
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance 06 mai 2026 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon.
PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Sophie AUTRET – Éric LE DUFF – Marlène ILHEU - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Marie-Josée CAROFF - Michèle QUEAU - Maël SAILLOUR - Véronique LE BOULCH – Jean-Michel SEVERE - Éric LE BOUR - François ROUE – Karine LE JEUNE – Éric MIOSSEC - Mélanie YVEN - Gildas BERNARD - Marie-Pierre ABARNOU – Roger BOSSARD - Marc SIMON - Pascale BOU LAHDOU – Gilbert CHAPALAIN – Emmanuelle RENAUD – Stéphane CLOAREC - Hervé JEZEQUEL – Anne-Sophie KERBRAT - François MOAL - Anne DANIELOU - Bruno CORILLION – Jean-Luc BONIS - Gilles GOMBERT - Myriam BERNARD - Hervé GAUCHER - Jacques EDERN - Jacques PONTU - Thierry GAUDEC - Jocelyne PINVIDIC - Paul GOARANT - Joseph QUEMENER - Guy LE DUFF lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.
ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).
ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Stéphanie DUMONT (pouvoir à Jacques EDERN), Catherine GOURMELON (pouvoir à Éric LE BOUR), Thierry MOAL (pouvoir à Michèle QUEAU), Carole AUTRET (pouvoir à Anne DANIELOU)

Date de la convocation :	**Membres du Conseil :**	**Présidence de séance :**
30 avril 2026	En exercice : 44	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 40	**Secrétaire de séance :**
30 avril 2026	Votants : 44	Gildas BERNARD

Délégation – Syndicat des Eaux du Bas Léon

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
CC-2026-05-N88	5.3	Stéphane CLOAREC

Le Rapporteur indique que le Conseil Communautaire, par délibération référencée CC-2026-04-N57, du 15 avril 2026, a désigné Frank COCAIGN pour siéger comme membre titulaire au Syndicat des Eaux du Bas Léon.

Or, il apparaît nécessaire de désigner un suppléant.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, de désigner Gilles GOMBERT comme membre suppléant au Syndicat des Eaux du Bas Léon avec donc une représentativité de Haut-Léon Communauté auprès de ce syndicat comme suit :

Délégué titulaire	**Délégué suppléant**
Frank COCAIGN	**Gilles GOMBERT**

Présents	**40**
Pouvoirs	**4**
Votants	**44**
Pour	**44**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD